

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE LA LÉGISLATION  
ET DE LA RÉGLEMENTATION  
FINANCIÈRES**

---

**AVIS N° 2019-20**

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment son article L. 614-2, L. 746-4, L. 756-4 et L. 766-4 ;

Vu le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 5 mai 2009 relatif à l'identification, la mesure, la gestion et le contrôle du risque de liquidité;

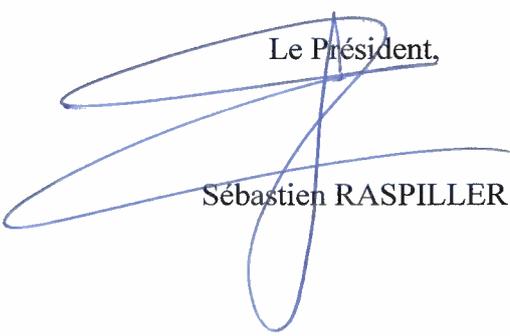
En ayant délibéré lors de sa séance du 21 mars 2019,

**Émet un avis favorable sur le projet d'arrêté susvisé**

Fait le 21 mars 2019.

Pour le Comité consultatif  
de la législation et de la réglementation  
financières

Le Président,

  
Sébastien RASPILLER